



Un cercle éco-poétique en pays nivernais

ATTESTATION SUR L'HONNEUR

Je soussignée Gertrude DODART, représentant(e) légal(e) de l'association Hostellerie de la Tour, lui permettant d'engager celle-ci, déclare :

Que l'association se conforme aux lois et règlements ;

Le cas échéant, que l'association est à jour de ses obligations comptables conformément à l'article L. 113-13 du code des relations entre le public et l'administration ;

Et qu'elle s'engage à respecter le contrat d'engagement républicain prévu à l'article 10-1 de la loi du 12 avril 2000 relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations et approuvé par le décret n° 2021-1947 du 31 décembre 2021 pris pour l'application de l'article 10-1 de la loi n° 2000-321 du 12 avril 2000 et approuvant le contrat d'engagement républicain des associations et fondations bénéficiant de subventions publiques ou d'un agrément de l'Etat

Fait à Monceaux-le-Comte, le 12 février 2024

Signature